

Mes droit et mon bébé de 6 mois

Par Mina2019, le 05/11/2019 à 05:54

Bonjour;

Mes droits et mon enfant porte son nom et conséquence : le bébé à que 6 mois.

Mon mari savait, dès le début, que bébé je portais n'était pas de lui, l'échographie l'a démontré quand j'avais 4 mois de grossesse. Maintenant que j'ai demandé le divorce, il veut m'amener en justice pour faire le test ADN.

Par Visiteur, le 05/11/2019 à 07:39

Bonjour

Ceci est son droit dans le cadre d'une procédure conflictuelle.ou.une requête en désavoeux de paternité.

Par youris, le 05/11/2019 à 09:06

bonjour,

je suis curieux de savoir comment une échographie peut prouver que votre mari n'est pas le père de votre enfant.

selon le code civil, le mari est présumé être le père de l'enfant de son épouse.

si vous n'êtes pas d'accord, c'est à vous qu'il appartient de faire une action en contestation de paternité et non à votre mari.

salutations

Par Visiteur, le 05/11/2019 à 09:08

Dans le cadre de ce problème, veut-il se diriger vers un divorce pour faute ?

Par Mina2019, le 05/11/2019 à 13:47

Cabinet scientifique qui a démontrer le moment que j'étais en ceinte

Par youris, le 05/11/2019 à 14:07

l'échographie a simplement déterminé depuis combien de temps vous étiez enceinte mais pas de qui, c'est vous qui dîtes que le père n'est pas votre mari

comme déjà indiqué, vous étiez à la date de conception marié donc comme l'article 312 du code civil l'indique:

L'enfant conçu ou né pendant le mariage a pour père le mari.

le père est à ce jour votre mari le père de votre enfant.

Par janus2fr, le 05/11/2019 à 19:19

[quote]

je suis curieux de savoir comment une échographie peut prouver que votre mari n'est pas le père de votre enfant.

[/quote]

Bonjour youris,

L'échographie peut dater à peu près la conception. Si à ce moment là, le mari était en voyage à l'autre bout du monde, la conclusion s'impose...

Par youris, le 05/11/2019 à 19:52

janus,

à lire les messages de mina, on a l'impression que c'est le cabinet d'échographie qui lui a dit que son mari n'est pas le père de l'enfant.

Par janus2fr, le 05/11/2019 à 22:53

[quote]

Cabinet scientifique qui a démontrer le moment que j'étais en ceinte

[/quote]

Perso, je lis simplement qu'il a daté la conception (le moment qu'elle était enceinte) et c'est cette date qui lui permet de penser que le mari n'est pas le père, d'où ma supposition qu'à ce moment là, il n'a pas pu participer à cette conception...